



# PROJET PÉDAGOGIQUE PÔLE ENFANCE

# QUI SOMMES-NOUS ?

Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes est une association qui vise à inciter, soutenir, et coordonner les projets avec et pour les enfants, les jeunes et les familles. A travers son projet l'association veut :

- Proposer des accueils de qualité en direction des enfants et des jeunes en garantissant un service de proximité,
- Impliquer et accompagner les familles dans les différentes actions éducatives,
- Accompagner à la réalisation de projets individuels et collectifs, afin d'appréhender et d'exercer la citoyenneté,
- Permettre l'accès des activités à tous par la découverte de diverses activités sportives, culturelles et socio-éducatives.

Les actions étant un support pour développer la responsabilité, la prévention, la citoyenneté : *Faire que les enfants, les jeunes et les familles soient acteurs de leur temps libre et de la vie locale.*

**Le pôle enfance de l'association PAPJ organise des accueils de Loisirs Sans Hébergement, pour les enfants de 3 à 12 ans (ou avant si scolarisés).**



**VERINES**  
**Les p'tites grenouilles**

Matin et soir,  
Mercredi,  
Vacances scolaires



**CROIX-CHAPEAU**  
**Les p'tites marmottes**

Matin et soir,  
Mercredi,  
Vacances scolaires



**VIRSON**  
**Les p'tits loups**

Matin et soir



**ST-MEDARD D'AUNIS**  
**Léz'artist**

Mercredi,  
Vacances scolaires

Chaque accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports, et de la Protection Maternelle Infantile pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans. Leur fonctionnement s'inscrit dans la continuité du projet associatif, sur la base d'un travail en partenariat avec les différents acteurs éducatifs pour assurer la complémentarité et la continuité éducative

*Mise en place de PAI (projet d'accueil individualisé) = un représentant de l'accueil doit-être signataire du document précisant les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité*

# RÔLE DES ANIMATEURS

Les animateurs sont chargés d'accueillir les enfants et les parents et d'être relais d'informations. Ils sont garants de la sécurité des enfants :

- physique, en aménageant un cadre et des règles,
- morale, en véhiculant des valeurs de bonne moralité,
- affective, en étant attentif à leurs besoins.

Chaque animateur est responsable de l'encadrement, du déroulement et de l'organisation des activités de son groupe, et doit connaître le nombre d'enfants placés sous sa responsabilité. L'animateur doit adapter ses animations à son public (son âge, ses capacités, sa disponibilité...), à son environnement (l'espace, les locaux), et au temps (horaire et météo).

Le directeur de site conduit, mène une équipe et gère l'organisation de son accueil en concertation avec la coordination du pôle enfance, garante du bon fonctionnement et de la cohérence de l'organisation globale du pôle enfance.

*Nota : Si l'animateur rencontre une difficulté avec un enfant, il doit dialoguer avec la famille pour formuler une demande de soutien, afin d'aider le quotidien du groupe, de l'enfant, de son travail.*

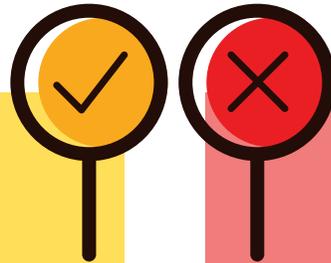
## OUI

A l'instauration de règles de vie avec les enfants,

Aux propositions faites par les enfants,

Aux interactions et au dialogue en maintenant l'équilibre affectif des enfants,

Aux ajustements répondant aux besoins des enfants.

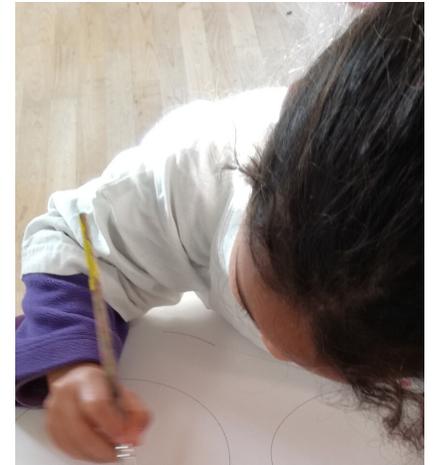


## NON

Aux conduites agressives verbales, physiques ou morales,

Au non-respect de la loi,

A la prise de médicaments sans prescription médicale.



# COVID-19

Le contexte sanitaire actuel nous a contraint à des modifications et à des adaptations sur notre fonctionnement et nos modalités d'accueil :



Afin de limiter le brassage des enfants :

- un accueil sur chaque site est proposé (Croix-Chapeau, St-Médard d'Aunis et Vérines) pour les vacances scolaires,
- l'inscription des enfants se fera exclusivement à la semaine (4 jours ou 5 jours) et en journée complète (les groupes seront constitués pour la semaine).



Afin de respecter les mesures d'hygiène et de désinfection :

- les horaires des différents temps d'accueil sont adaptés pour que les animateurs assurent l'entretien quotidien des locaux et du matériel,
- le port du masque est obligatoire pour les enfants de + de 6 ans (fournir 2 masques par jour par enfant - changement de masque après le repas),
- les parents devront fournir pour chaque jour une gourde d'eau (en l'absence de gourde, une bouteille d'eau individuelle sera fournie par l'accueil et facturée à la famille).
- les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux : l'accueil des enfants (arrivée et départ) se fait à l'entrée du bâtiment.

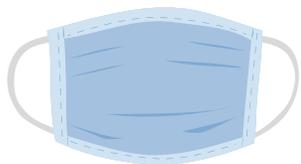
**Nous demandons aux parents de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.**



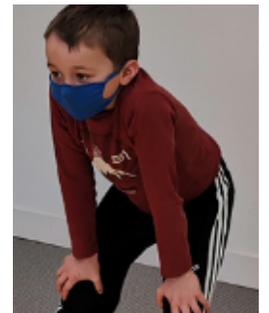
Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les mineurs atteints de la Covid-19, testés positivement par RT-PCR ou déclarés comme tel par un médecin ou dont un membre du foyer est cas confirmé, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Les mêmes règles s'appliquent au personnel d'encadrement.



*Ces règles sont dépendantes du contexte sanitaire et des protocoles à mettre en oeuvre.  
Elles sont donc susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation.*



# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

« L'espace du temps libre se présente comme un temps de transition riche où il y a beaucoup d'informations et de savoirs à recueillir : un milieu propice aux investigations et aux investissements, un espace où s'offre aux enfants tout un éventail d'occasions de découvertes, d'initiatives individuelles et collectives que ne sauraient offrir ni l'espace familial ni l'espace scolaire »  
(FRANCAS)

1

## Respecter l'individualité de chaque enfant au sein de l'espace collectif

Adapter les activités à l'âge des enfants, à leur maturité physique, biologique et motrice, à leur maturité affective et intellectuelle.

Aider chaque enfant à trouver sa place...  
...en instaurant des repères (affectifs, physiques, matériels),  
...en étant disponible, attentif et à l'écoute.

Inviter chaque enfant à participer à la vie du groupe en sollicitant sa contribution dans la vie quotidienne et en organisant des temps de concertation et d'échange.

2

## Favoriser le développement de l'enfant et lui permettre d'acquérir une plus grande autonomie

Lui permettre d'agir sur son temps libre par un aménagement adapté des locaux et du matériel, et en le sollicitant pour la réalisation des programmes d'activités.

Proposer des projets d'engagement pour encourager le développement de son esprit critique et citoyen.

Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles du vivre ensemble et de la vie quotidienne.

3

## Proposer des activités ludiques et éducatives pour développer la curiosité et la créativité

Mettre en place des pratiques variées pour permettre l'acquisition ludique de savoirs techniques.

Solliciter l'imagination des enfants : proposer, accompagner pour que l'enfant s'approprié l'activité.

Diversifier les situations de jeux qui participent à la construction des acquisitions fondamentales (acceptation de la règle et respect de l'autre).

Enrichir les connaissances et compétences de l'équipe d'animation.

4

## Communiquer pour établir une relation avec...

...les enfants,  
pour qu'ils soient écoutés et entendus.

...les parents,  
en trouvant des supports de communication adaptés et en proposant des moments privilégiés d'échange et de rencontre.

...l'équipe,  
pour améliorer la compréhension de chacun et définir une culture professionnelle commune.

*Evaluation = Actions, activités et projets au regard des objectifs pédagogiques (bilan par période et en fin d'année) / Projet pédagogique au regard du projet associatif, du projet éducatif de territoire, projet éducatif local.  
Critères d'évaluation : pertinence (adaptation de l'action aux objectifs), efficacité (facteurs de réussites et/ou difficultés rencontrées), utilité (impact de l'action).*

1 équipe = des engagements



**Prendre en compte les différences afin de permettre l'accès aux accueils et aux activités à tous les enfants dans le respect de leur individualité.**

## L'accueil de la différence

*Démarche :*

1 personnel référent et relais par site, formé à l'accueil de la différence (enfants en situation de handicap en ACM, LSF, précocité, troubles DYS)

1 livret d'accueil individualisé pour chaque enfant en situation de handicap

1 travail en lien avec les différents acteurs autour de l'enfant (famille, école, éducateurs et personnel de soin le cas échéant).

1 équipement adapté en fonction des besoins des enfants (jeux et matériel pédagogique, repères visuels, mobilier).

1 espace collaboratif de ressources pour les équipes (constitué d'apports théoriques et pratiques).

1 équipe = des engagements



**Prendre en compte les questions d'environnement et de développement durable à travers des actions d'éducation à l'environnement mais également dans le cadre de la vie quotidienne des accueils.**

## Une démarche environnementale

Mise en place du tri sélectif,

Utilisation d'un cahier de dessin par enfant et d'ardoises à dessin pour réduire l'utilisation de papier,

Mise en place d'un goûter bio par mois,

Utilisation de vaisselle lavable et non de vaisselle jetable,

Utilisation de serviettes de table en tissu et non de serviettes en papier jetables,

Utilisation de lingettes en tissu et non de lingettes jetables,

Mise en place d'activités de sensibilisation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité..

1 équipe = des engagements



**Proposer des projets qui s'appuient  
sur la participation de tous pour favoriser  
le faire ensemble et l'appartenance à une communauté.**

## La participation des publics

Projets d'engagements : Uniday, conseil d'enfant, projets solidaires....

Concours de... (dessin, déguisements, graine de talent, un goûter presque parfait, etc...),  
concours ludiques entre les accueils du pôle enfance qui visent à engager les enfants de chaque accueil dans  
un projet porté par le collectif

Temps et activités à partager, à faire en famille et entre familles pour ouvrir des espaces d'échange  
et favoriser les liens parents/enfants/professionnels  
(spectacles familles, sorties familles, ateliers parents/enfants, temps « Pause Café »...).

# PÉRISCOLAIRE MATIN & SOIR

L'accueil périscolaire (matin et soir) est un moment de transition entre la sphère familiale et la sphère scolaire. Son positionnement (début et fin de journée) et son rythme particulier (départs et arrivées échelonnés), nécessitent que l'équipe adapte ses propositions aux contraintes liées à l'accueil périscolaire (temps souvent courts). Il convient de réfléchir ces temps dans la globalité de la journée et de la semaine de l'enfant pour prendre en compte sa fatigabilité.

**L'essentiel des temps périscolaires s'organisent autour de temps libres, d'espaces d'activités et de jeux où les enfants peuvent évoluer librement.**

**L'équipe prend en compte la disponibilité physique, intellectuelle et émotionnelle des enfants, le temps de présence variable d'un enfant à l'autre.**



## MATIN

à partir de 7H30

*Ce temps, qui est le début de la journée sociale de l'enfant, doit se dérouler dans le respect du rythme de chacun en étant géré de manière individualisée et non pensée en terme d'activité collective.*

Accueil des enfants & installation de petits jeux, de l'espace dessin et d'atelier(s),

Rangement & accompagnement des enfants dans les classes (maternelles) ou dans la cour (élémentaires).

## SOIR

jusqu'à 19H

*Ce temps doit être un moment récréatif, axé autour des valeurs de partage, de détente (après une longue journée) et de loisirs avec des propositions d'activités variées afin de satisfaire le désir de curiosité et de découverte des enfants.*

Récupération des enfants, lavage des mains & appel,

Goûter,

(Temps de transition école/après-école, moment d'échange et de détente, apport énergétique\*)

Temps d'activités et de jeux libres et/ou encadrés.

La mise en place de rituels (regroupement, rangement, goûter...) participe à se repérer dans le temps et structure l'espace collectif autour d'activités repérées et partagées.

\*Le goûter permet d'éviter le grignotage avant le repas du soir. Les recommandations nutritionnelles du goûter pour les enfants de 3 à 11 ans sont définies par décret et arrêté, donc réglementaires (décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011)

## L'accueil des enfants se fait à la journée ou à la ½ journée avec ou sans repas\*.

**7h30**  
Ouverture

*Le temps d'accueil doit être sécurisant pour les enfants et les parents afin de créer les conditions favorables au processus de séparation. Chaque enfant doit être noté sur la fiche de présence à son arrivée. Arrivées échelonnées des animateurs.*

**9h30** *Fin de l'accueil = rangement et début des activités. Tous les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants pour la journée. Les animateurs peuvent proposer un regroupement pour créer un lien, une cohésion de groupe (chant, discussion, blagues, histoire courte...)*

**12h**

*Repas (passage aux toilettes et lavage des mains au préalable).  
Le temps de repas = temps éducatif, moment d'échange, de partage et de convivialité.  
Les animateurs incitent à goûter les aliments, à apprendre à couper les mets, ranger et nettoyer sa table.  
Le repas est suivi d'un temps calme et d'un temps libre / Sieste pour les 3-4 ans.*

**14h**

*Activités (pour les 3-4 ans le début des activités se fait au fur et à mesure de leur réveil).  
Le rangement de l'activité, le nettoyage des outils et de l'espace d'activité font partie du temps d'activité.  
Possibilité de départ dès 15h30 pour faciliter la pratique d'activités sportives et culturelles en club pour les enfants.*

**16h30**

*Goûter, suivi d'un temps de jeux et d'activités libres.*

**18h30**  
Fermeture



# PLAN MERCREDI

Avec la réforme des rythmes scolaires, le temps du mercredi s'inscrit dans le cadre du plan mercredi qui repose sur l'engagement à respecter la charte qualité plan mercredi, la contractualisation d'un PEDT intercommunal et des activités réfléchies dans une démarche de complémentarité entre l'accueil et l'école.

Les orientations ont été déterminées en concertation avec les directeurs des écoles et en cohérence avec les projets d'école 2018-2021



Vérines

## Le numérique

Manipulation des outils numériques

*Création de tutos, codage, serious games, géocaching*

## Parcours citoyens & santé

Faire ensemble, actions citoyennes et solidaires

*Projets et jeux collectifs, ateliers cuisine, droits de l'enfant, gestes de 1er secours, sensibilisation au handicap, programme PECCRAM (connaissance du chien et prévention des risques de morsure)*

## L'expression et le langage

Découvrir, expérimenter différents moyens d'expression

*Théâtre, musique, danse, dessin, langue des signes, Au fil des histoires, raconte-moi une histoire*



Croix-Chapeau

## Autour du livre

Expérimenter à travers les personnages du livre

*Au fil des histoires...avec les Barbapapa*

## L'autonomie

Développer un contexte et des situations favorables

*Les pictogrammes, les malles pédagogiques*

## L'ouverture culturelle

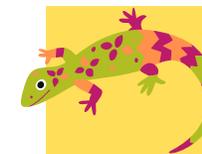
Faire ensemble, actions citoyennes et solidaires

*Les arts graphiques, ateliers cuisine, projets collectifs, droits de l'enfant, gestes de 1er secours, sensibilisation au handicap, programme PECCRAM (connaissance du chien et prévention des risques de morsure)*

## Le lien aux familles

Ouvrir des espaces de communication

*Pause café, page Facebook, grande lessive*



St-Médard d'Aunis

## L'expression

Lire et exprimer son ressenti

*Au fil des histoires...projets autour du livre, partenariat avec la bibliothèque*

## La coopération

Se sentir membre d'une communauté

*Activités pour faire ensemble, projets collectifs, droits de l'enfant, gestes de 1er secours, sensibilisation au handicap, programme PECCRAM (connaissance du chien et prévention des risques de morsure)*

## Le langage

Le langage dans toutes ses dimensions

*Pictogrammes, acquisition de vocabulaires spécifiques*

## Le lien aux familles

Ouvrir des espaces de communication

*S'appuyer sur les compétences des parents, Pause café, page Facebook*

## L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu : c'est par l'agir que l'enfant va se construire.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants de découvrir, partager, expérimenter...

Nous proposons des activités dans différents domaines pour prendre en compte la globalité des besoins de chaque enfant :

le jeu sous ses différentes formes, les activités d'expression (manuelles, artistiques, plastiques...), les activités de découverte, les activités physiques et sportives...



**8h**  
Ouverture

### L'accueil des enfants se fait à la journée avec repas\*.

*Le temps d'accueil doit être sécurisant pour les enfants et les parents afin de créer les conditions favorables au processus de séparation. Chaque enfant doit être noté sur la fiche de présence à son arrivée. Arrivées échelonnées des animateurs.*

**9h30**

*Fin de l'accueil = rangement et début des activités. Tous les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants pour la journée. Les animateurs peuvent proposer un regroupement pour créer un lien, une cohésion de groupe (chant, discussion, blagues, histoire courte...)*

**12h**

*Repas (passage aux toilettes et lavage des mains au préalable).  
Le temps de repas = temps éducatif, moment d'échange, de partage et de convivialité.  
Les animateurs mangent avec les enfants, régule le bruit, incitent à goûter les aliments, à apprendre à couper les mets, ranger et nettoyer sa table.  
Le repas est suivi d'un temps calme et d'un temps libre / Sieste pour les 3-4 ans.*

**14h**

*Activités (pour les 3-4 ans le début des activités se fait au fur et à mesure de leur réveil).  
Le rangement de l'activité, le nettoyage des outils et de l'espace d'activité font partie du temps d'activité.  
Possibilité de départ dès 15h30 pour faciliter la pratique d'activités sportives et culturelles en club pour les enfants.*

**16h30**

*Goûter. Le goûter est suivi d'un temps de jeux et d'activités libres.*

**18h**  
Fermeture

8h à 9h30  
(matin)

15h30 à 18h  
(soir)

Arrivée/départ des enfants

\*Les repas sont livrés en liaison froide par la société SODEXO. Pour les allergies et les particularités alimentaires, les parents doivent fournir le repas.

# SÉJOURS COURTS



**Les séjours courts, soit 5 jours et 4 nuits maximum, sont des activités accessoires des accueils de loisirs et s'inscrivent dans la continuité du travail pédagogique engagé par l'équipe.**



**Les séjours courts ont pour objectifs opérationnels de permettre aux enfants :**

1. D'expérimenter un départ et un temps de vie en dehors du cercle familial,
2. De partager un temps de vie collective qui repose sur le vivre ensemble,
3. D'être acteurs de leur vie quotidienne,
4. De découvrir un nouvel environnement et des activités diverses à partir de thématiques spécifiques.

**Pour chaque séjour, un livret sur le déroulement du séjour sera remis aux familles :**

- lieu du séjour (adresse + numéro de téléphone),
- transport (avec heures de départ et de retour),
- objectifs pédagogiques,
- organisation,
- repas,
- activités,
- trousseau.



**Les familles seront également conviées à une réunion d'information.**

# CONTACTS

## Siège social

27 A ZI des grands champs 17290 Aigrefeuille d'Aunis - 06.61.56.92.14 (accueil)  
contact@papj.fr

www.papj.fr  
<https://www.facebook.com/associationpapj>

Céline ESPIOT (directrice de l'association),  
Laure DESTOMBES (comptable),  
Elodie SERER (secrétaire).



## ACCUEILS PÔLE ENFANCE

### Croix-Chapeau



Rue des bleuets, 17220 Croix-Chapeau - 06.33.11.42.83  
Christelle MOINARD (directrice de l'accueil), Anaïs BELMONTET (animatrice)

### St-Médard d'Aunis



Rue des écoles, 17220 St-Médard d'Aunis - 06.20.96.79.12  
Lydie GARNIER (directrice de l'accueil), Marie CHERENSAC & Anne GALARNEAU (animatrices)

### Vérines



Rue de la verrerie, 17540 Vérines - 06.25.34.46.80 (maternelles) - 06.03.16.70.53 (élémentaires)  
Luc (animatrice maternelles), Audrey POITRIMOULT (animatrice)  
Shaya MANTHE (directrice de l'accueil), Anabelle HOARAU (animatrice élémentaires),  
Audrey POITRIMOULT, Alizée FAYOLLE & Lucie MORIANCOURT (animatrice maternelles)

### Virson



Place du souvenir, 17290 Virson - 05.46.68.79.44  
Lydie GARNIER (directrice de l'accueil), Marie CHERENSAC & Anne GALARNEAU (animatrices)